



Vendredi 17 septembre 2021

Les Olympiades du 14^{ème} : des compétitions sportives pour clore le dispositif Quartier d'été

**Samedi 18 sept. : à partir de 14h, à la base nautique municipale de Corbière (CMV)
Samedi 25 sept. : 10h30, au Centre sportif départemental de Fontainieu
Dimanche 26 sept. : à 14h, remise des médailles (Fontainieu)**

En 2020, l'État a lancé le dispositif « Quartiers d'été ». Reconduit cette année encore, ce dispositif a permis aux habitants des quartiers prioritaires du département de profiter de moments de loisirs culturels, sportifs, ou éducatifs. En 2021, 182 actions ont été financées pour 1,6 millions d'euros au bénéfice de ces habitants.

A cette occasion, des activités sportives ont eu lieu tout au long de l'été, c'est désormais l'heure des compétitions finales qui s'étalent sur plusieurs jours et lieux.

Elles s'ouvrent samedi 18 septembre, à partir de 14 heures, avec les « Olympiades du 14^{ème} », compétitions nautiques sportives inter-quartiers, à la base nautique municipale de Corbière (CMV), organisées par l'association Le Grand Bleu.

Le samedi 25 septembre, handball, football, basket, rugby, course à pied, boxe, danse urbaine et pétanque seront à l'honneur pour les finales qui se tiendront au Centre sportif départemental de Fontainieu. Le début des épreuves est prévu à 10h30.

Enfin dimanche 26 septembre, à 14 heures, le Centre sportif départemental de Fontainieu accueille les remises de médailles aux vainqueurs des différentes compétitions.

Les activités (initiations, animations, stands d'information...) se poursuivront sur place jusqu'en fin de journée.

A propos du dispositif "quartiers d'été" : il permet d'accueillir dans le cadre d'actions culturelles, sportives, éducatives ou de découvertes des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville pendant la période estivale. Les structures sociales et les associations du territoire proposent des actions financées dans le cadre d'une dotation exceptionnelle de l'État.

Accréditations obligatoires par retour de mail à :
pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

